



Déclaration Liminaire du CTL du 17 janvier 2019

Reconvocation du CTL 'Massacre de l'emploi' 2019 (uniquement la partie suppression)

Reconvocation du CTL emplois et aucun changement à l'horizon... Pourtant, Solidaires Finances Publiques siège. Surprenant ? Contradictoire ? Ou simple envie de remplir des chaises vides ?

Non, non et évidemment non !

Si nous siégeons aujourd'hui, c'est avant tout par honnêteté envers des agents (responsables d'unités compris) qui nous ont mandatés pour obtenir non pas une simple information de l'équipe de Direction quant aux suppressions d'emplois qu'ils subissent mais des réponses concrètes sur des choix qui leur semblent venir de haut sans concertation aucune et sans justification réelle !

Mais aussi et surtout parce que si le 8 janvier dernier, Monsieur le Directeur départemental des Finances Publiques a sèchement refusé de « discuter » avec les représentants de Solidaires Finances Publiques et de la CGT Finances Publiques, restés debout, peut être que le Président du Comité Technique Local acceptera aujourd'hui de « dialoguer », assis, sur les nombreux sujets qui nous inquiètent déjà en ce début d'année.

Bonne année et surtout une bonne santé, le reste suivra... Voilà le message que s'échangent quotidiennement les agents en ce moment dans les couloirs des Centres des Finances Publiques.

Pourtant, à la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais les réformes s'enchaînent, les années s'écoulent et la santé des agents est de plus en plus en danger.

Monsieur le Président,

Mesdames la Directrice et la Directrice adjointe du Pôle État Stratégie et Ressources, Monsieur le Directeur et Madame la Directrice adjointe du Pôle missions fiscales et SPL, chers collègues.

« *En espérant que chacune et chacun a pu profiter agréablement des fêtes de Noël et de fin d'année, je tiens à vous adresser en mon nom et en celui de l'équipe de direction nos meilleurs vœux d'excellente santé, de bonheur et de pleines réalisations de vos projets tant personnels que professionnels pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers, tout en gardant une pensée forte pour nos collègues dans l'affliction.* » **Profiter**... nous y sommes sans doute tous arrivés parce qu'heureusement nous savons encore lâcher prise (même s'ils nous faut plus de temps qu'avant).

Agréablement... cela est moins sûr ? Et notamment :

- quand on apprend, quelques jours avant (ou après) les fêtes, que mon service perdra encore un ou deux postes au 1^{er} septembre 2019. Et que malgré tout nos missions de service public devront être remplies.
- ou, quand on attend de savoir quelles questions nous serons posées le 2 janvier prochain dès la réouverture de l'accueil de notre centre, et comment ce nouvel applicatif GESTPAS que je n'ai jamais utilisé pourra m'aider ?

« *J'aurai l'occasion de revenir au cours du 1^{er} trimestre sur nos réalisations 2018 et sur les résultats obtenus. D'ores et déjà, de nombreux points favorables se dessinent et les principales missions qui nous sont confiées ont à nouveau été réalisées dans de très bonnes conditions. Ceci est le reflet de la qualité de votre travail et de votre engagement au service des usagers, des collectivités publiques, de l'État et de l'ensemble des partenaires qui agissent dans notre sphère de compétence. Soyez en remerciés.* »

Remerciés à coup de suppressions d'emplois?! Sans doute imaginez-vous ou espérez-vous que les flux d'accueil atteints de ces deux premières semaines ne seront que temporaires, que le pire est derrière nous ?

Inquiétez-vous maintenant de comment seront atteints vos chers objectifs futurs et combien les atteindre coûtera, en terme de santé, à vos collaborateurs ! Avec les renforts déployés sur le pont du PAS, réforme si emblématique, que devient le CSP, que devient D2, que deviennent le contentieux et le gracieux ? Nous vous le rappelons chaque mission non réalisée est génératrice, à plus ou moins court terme, **d'accueil... Toujours l'accueil...**

« Par ailleurs, même si le climat général de ces dernières semaines a aussi concerné les services du Pas-de-Calais avec des opérations ciblées des gilets jaunes sur certains de nos sites, ces actions se sont déroulées, pour l'essentiel, dans le calme, avec le soutien des forces de l'ordre et en étroite liaison avec les services de la Préfecture. Cependant le comportement de quelques manifestants envers des collègues a été inadmissible et je tiens à leur exprimer toute ma sympathie et mon soutien ».

Quels critères, quels textes vous ont exempt d'informer les membres du CHSCT quand, comme vous le dites, « des comportements inadmissibles » envers des collègues ont eu cours .

Parlons du CHS-CT et de ses prérogatives pourtant clairement énoncées dans les textes. Si les élections ont un effet éventuel quant à ses futurs membres, son activité n'a pas à être stoppée dans l'attente de son renouvellement. Mais le savez-vous seulement ?

Les déclarations d'accident de service, les fiches de signalement, les tentatives de suicide méritent d'être traitées rapidement et nous ne devons pas attendre le mois de mars pour en parler. Attendre ou minimiser est un risque et un risque que vous faites prendre aux agents dont vous avez la responsabilité physique et morale. A nous d'émettre un vœu : que le renouvellement de cette instance, aux prérogatives primordiales pour la santé et la sécurité des agents soit le moment de se réapproprier les règles pour les appliquer sans douter.

« Le début 2019 s'annonce riche. L'entrée en vigueur du PAS constituera bien sûr un point d'orgue. Elle concernera, directement ou indirectement, quasiment tous les services ; les SIP bien sûr pour les contribuables particuliers, mais aussi les SIE et les trésoreries dans leur mission d'accompagnement des collecteurs entreprises et de la sphère publique, ainsi que la Direction. La réforme a été bien préparée depuis 2 ans par la Direction et par l'ensemble du réseau, avec notamment les nombreuses actions de présentation du dispositif à destination des partenaires publics et privés et les formations dispensées au bénéfice de tous les cadres et agents concernés. Ceci constituera sans nul doute un socle solide pour la réussite de cette réforme emblématique. »

Bravo pour vos articles dans la presse locale qui viennent confirmer vos propos.

Le dernier en date, dans Nord Littoral, se veut rassurant : « il y a eu entre 10 et 40 personnes dans les centres. » Le plus important a été à Lens où l'accueil a reçu 200 contribuables.

Entre 10 et 40 personnes par jour ou par heure ?

Pour Lens on est d'accord ; avec environ 1300 contribuables reçus la semaine dernière, et environ 200 par demie journée actuellement.

Mais à première vue vous avez oublié :

- Calais : avec 505 contribuables reçus du 2 au 4 janvier, 753 du 7 au 11 janvier et rien que 642 ce lundi et ce mardi ;
- Bruay : qui recevait 1305 usagers sur tout le mois de décembre et qui en a déjà reçu 784 du 2 au 14 janvier 2019 ;
- Hénin-Beaumont, qui sur les 2 premières semaines de l'année constate une augmentation de l'accueil d'environ 31 % par rapport à 2018. En 2018, sans le PAS, l'accueil secondaire représentait seulement 5 % de réception, cette année il représente entre 25 et 30 %.

Et tout ça sans compter l'usage accrue de la messagerie sécurisée et le téléphone qui s'amplifie de jour en jour à coup de délestage du numéro vert. Mais vous avez sans doute des chiffres précis à nous donner ?

Et une application, GESTPAS, découverte le 2 janvier 2019 en plein rush. Des conditions optimales de travail c'est certain !

Même la presse nationale le dit : Le Parisien titre « PAS : les agents en surchauffe ».

Le Figaro annonce plus d'un million d'appels dont 30 % de non aboutis, 638 000 visites au guichet... Pensez-vous réellement qu'une presse d'une telle notoriété affabule ?

« *Le démarrage se passe bien contrairement aux inquiétudes il n'y a pas eu de bugs* ».

Nous espérons que vous n'avez pas du vous mordre la langue pour ne pas dire « contrairement à ce que disait ces oiseaux de mauvais augure de syndicalistes » !

Il n'y a pas de bugs ? Tout dépend de ce qu'on entend par bug ?

Il est vrai que les représentants du personnel s'inquiétaient d'éventuels bugs de transmission, qui n'ont peut être pas eu lieu ; mais n'est-ce pas un peu tôt pour juger quand on sait que, sur le plan national, 35 000 professionnels n'ont pas transmis les données utiles, ce qui représente 40 000 salariés, que des caisses de retraite complémentaires prélèvent en ajoutant des frais de gestion, alors que ces retraités auraient dû régler un acompte contemporain, et certainement bien d'autres non-bugs à découvrir encore. Nos collègues émérites eux ne parlent pas de bugs mais de formation incomplète ou de documentation pratique, de notes applicatives, malheureusement encore dans les tiroirs de la DG ? alors que sur le terrain il faut expliquer et appliquer ! (crédit d'impôt)

Au delà de ces inquiétudes à venir celles de début d'année portaient essentiellement sur le flux d'accueil massif qui attendaient nos agents d'accueil et sur les conditions de travail de nos collègues qui seraient loin d'être idylliques. A ce sujet nous ne nous sommes pas trompés à première vue ! A moins qu'aujourd'hui vous arriviez encore une fois à manier l'art de la minimisation à merveille pour nous prouver le contraire ?!

Depuis le temps qu'on vous parle du syndrome de réassurance qui touche un grand nombre de nos contribuables !

Et au final après 20 à 30 minutes d'accueil en box un « non le changement de taux ne vous est pas accordé car vous n'entrez pas dans les critères légaux pourtant clairement définis mais si mal ou pas expliqués dans les médias locaux ou nationaux par nos élus inventeurs du nouveau système ! »

« *L'année sera aussi importante avec les prestations du Centre de Services des Ressources Humaines d'Arras au profit des agents des directions rattachées et la participation de notre direction à la préfiguration de l'affectation nationale au département.* »

Mise en place des CSRH.... Soyez en d'ores et déjà informé les futurs membres du CHSCT pour Solidaires aux Finances demanderont un groupe de travail relatif à cette réforme de la gestion de l'humain dans notre administration. SIA, CSRH, SRHD cette nouvelle articulation semble déjà mettre en péril la santé et les conditions de travail des agents affectés.

Et ces nouvelles règles de gestion, que certains semblent avoir hâte d'appliquer, seront sans nul doute pour les services de ressources humaines locaux, réduits à peau de chagrin, un facteur aggravant...

Les débuts sont souvent difficiles et les données sont multiples dans ces nouveaux services mais à ce jour les remontées d'ici et d'ailleurs sont plutôt alarmantes.

Monsieur le Directeur, vous aurez reconnu vos vœux 2019 publiés dernièrement sur Ulysse à l'attention de l'ensemble de vos collègues.

Monsieur le Directeur, vous l'aurez compris 2019 sera pour Solidaires Finances Publiques 62 plus que jamais l'année de la santé au travail, du respect des règles qui entourent cette sphère et d'avancées concrètes sur ce sujet pour le bien être de toutes et tous.

Vous aurez peut être remarqué que tout au long de cette liminaire nous utilisons régulièrement le conditionnel (« sans nul doute », bugs éventuels », « il semble » ...) comme nous le faisons d'ailleurs quand nous nous adressons à nos collègues C, B, A et A+.

Preuve que nous ne sommes pas garants de toutes les vérités et preuve que nous avons encore espoir...

Espoir de nous tromper, espoir que par les remontées honnêtes que vous pourriez faire envers la Direction Générale, nos énarques comprennent enfin qu'il est temps de marquer une pause.

Si, nous, oiseaux de mauvais augure, nous trompons, et bien tant mieux c'est que notre vie professionnelle au sein de la DGFIP est belle !

Enfin, « *je sais pouvoir compter à nouveau sur votre professionnalisme, votre sens du service public et votre implication pour mener à bien nos missions* ».

Professionnels, nous le sommes depuis le 2 janvier 2019 comme nous l'avons toujours été et vous avez pu vous en apercevoir lors de vos dernières visites.

Le sens du service public nous l'avons mais est-ce bien celui que vous souhaitez ? Avons nous la même définition de cette notion citoyenne garante de justice, d'équité et de gratuité ?

Notre implication mérite par contre une réelle et forte motivation. Qu'en pensez-vous ?

Pensez-vous réellement qu'une prime de 200 euros à destination de 40 000 agents, qui seront identifiés par les responsables de service locaux comme les plus méritants avant vendredi, est suffisante et juste ? Que dire aux agents des SPF-E qui ont bien travaillé l'année de la fusion ? Que dire aux agents du PCE de Calais (toujours existant) à qui, il y a 2 ans, lors d'une de vos visites, vous avez garanti un maintien de leur effectif si les objectifs étaient maintenus ? Les objectifs ont été maintenus, les cadres B ont même réalisé plus de vérifications au profit de la Brigade départementale et pourtant au 1^{er} septembre 2019 ils perdront un cadre B ! Que dire aux agents de SIE qui bientôt à leur tour seront impactés par cette réforme ? Et notre liste n'est évidemment pas exhaustive, cette réforme comme toutes les autres touchera de différentes façons l'ensemble des agents de la DGFIP.

Alors Solidaires Finances Publiques 62 a aussi des vœux à formuler :

- que l'ensemble des agents de la DGFIP, rompus aux réformes et aux évolutions en tout genre, soient réellement reconnus et récompensés ;
- que la notion de service public, telle que les agents des finances publiques la conçoivent, l'appliquent et la défendent au quotidien, persiste pour l'égalité de tous les citoyens ;
- que nos médecins de prévention, enfin (et merci pour le travail réalisé) au complet dans notre département puissent jouer pleinement leur rôle à Boulogne et à Arras et que les agents en demande (parfois depuis longtemps) ne soient pas refoulés aux portes du cabinet médical parce que leur situation n'est pas considérée comme urgente.

M. le Président,

définissez-nous quelles urgences justifient aujourd'hui une prise de RDV auprès du nouveau médecin de prévention basé à Arras ?

- que les services en souffrance et qui cumulent des agents en souffrance depuis trop longtemps trouvent enfin une porte de sortie acceptable en 2019 ;
- que les déclarations d'accident de service déposées en nombre raisonnable par vos agents et collègues ne soient pas sous estimées et considérées comme de simples « traits d'humeur » ;
- que les services RH au sens large, au cœur de l'Humain, aient les moyens, tous les moyens, de travailler pour le bien être de tous ;
- que l'État Major écoute enfin son réseau et redonne la parole à chaque niveau : agents C, B, A et responsables de service pour que chacun et chacune retrouve du sens dans leur travail ;
- Enfin, entendez et écoutez vos représentants du personnel avec un simple exemple concret et récent : Solidaires Finances Publiques a sollicité une réunion relative au calendrier des instances 2019 qui, en cette année particulière, englobe également des formations « nouveaux élus » en CHS-CT, nouveaux élus en CAP et GT nouvelles règles d'affectation.

Un tel espace de dialogue aurait fait gagner de la fatigue et du temps à vos équipes de Direction !

Avec tous nos remerciements et notre profonde reconnaissance pour les remarquables alertes que vous saurez (nous y croyons) faire remonter auprès de notre Directeur Général relatives à nos conditions de travail qui continuent à se dégrader dans notre DDFiP.

Cette liminaire fleuve peut vous paraître provocatrice mais apprenez que d'après Bertold Brecht « **La provocation est une façon de remettre la réalité sur pieds** ».

Vos élu-es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Wilfried GLAVIEUX, Catherine VERDAUX

Nadège BOTTE, Pascal PEIREIRA

